

Vent de panique dans l'associatif

WALLONIE Les mesures d'économies budgétaires mettent en péril le tissu socioculturel

- ▶ Le gouvernement wallon s'attaque ce week-end au budget 2015.
- ▶ Tous domaines confondus, le secteur associatif est inquiet.

Le gouvernement wallon reprend son conclave budgétaire ce samedi à Namur. Les travaux devraient se prolonger jusqu'à dimanche soir, au moins. Un accord a déjà été trouvé sur l'ajustement budgétaire de l'exercice 2014, sorte de tour de chauffe dont l'impact sera limité : difficile en trois mois à peine de réaliser des économies substantielles qui permettraient de soulager l'exercice le plus crucial, celui du budget 2015.

Les données du problème sont connues dans les grandes lignes (lire ci-contre), même si les coalisés PS et CDH ont choisi de se taire dans toutes les langues sur les contours précis du déficit (1,1 milliard, dit-on généralement) et sur les mesures d'économies indispensables.

Les rares informations concrètes ont été formulées en juillet dernier, lors du débat sur la déclaration de politique régionale. Depuis lors, une certitude demeure : aucun secteur ne sera épargné par deux années d'une rigueur très sévère, mais indispensable pour espérer retrouver l'équilibre en 2018, comme l'espèrent Paul Magnette (PS) et son équipe.

Plusieurs mesures devraient ainsi concerner les milieux associatifs ou socioculturels, tous domaines confondus : éducation permanente, régies de quartier, santé de proximité, animation culturelle, lutte contre la délinquance ou la pauvreté, préven-

tion en tous genres, et on en passe. Dans ces secteurs, fragiles car largement subsidiés et donc dépendants du bon vouloir régional, un véritable vent de panique s'est levé comme en témoignent les communiqués de presse alarmistes qui s'accumulent sur les bureaux des journalistes...

Beaucoup d'associations et de mouvements bénéficient largement des fameux « points APE », les aides pour la promotion de l'emploi, qui leur permettent d'engager des travailleurs à moindres coûts (salaires largement pris en charge et cotisations sociales allégées). La discrétion ministérielle a fait naître les pires rumeurs.

Eliane Tillieux (PS), nouvelle ministre de l'Emploi, a tenu à rassurer son monde : l'effort devrait se limiter à 1,5 %, soit 10 millions sur un budget total de 690 millions. « Ils devront peut-être faire quelques économies sur le biscuit qu'ils mettent dans le café », a-t-elle précisé. Sur un terrain à l'équilibre financier instable, les craintes demeurent.

D'autant plus que s'ajouterait à ce coup de rabot une solide réduction des subventions à tous ces organismes, que celles-ci soient fixées par décret, comme pour les Relais sociaux, ou non, comme pour la plupart des aides au monde associatif.

« A contre-courant »

Dans le premier cas, il est question d'une réduction linéaire de 7 % et dans le deuxième d'un effort de 15 %, même si rien n'est définitif avant la fin du conclave : les partis autour de la table ont pas mal d'« amis » dans les milieux associatifs, la pilule risque de s'avérer amère...

La Fédération des CPAS a bien balisé la question, cette semaine : ces mesures toucheraient l'en-

semble du tissu de l'aide sociale, depuis les centres publics eux-mêmes jusqu'à leurs associations satellites et leurs partenaires privés, de nombreuses ASBL actives au plus profond de la société.

L'inquiétude a par exemple gagné le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté et ses associations « victimes d'un déni massif ». Le secteur de la formation des adultes (Fesefa) « craint l'abîme social qui semble se profiler en Wallonie et en Fédération Wallonie-Bruxelles » et s'inquiète « pour la pérennité des emplois et des actions à destination des publics précarisés ». La

confédération des employeurs du secteur à profit social (Unipso) ne dit rien d'autre : « Ces annonces nous semblent aller à contre-courant des besoins essentiels de notre population. »

La Fédération wallonne des services d'aide à domicile (Fedom) demande au gouvernement régional « d'entendre l'appel urgent pour que le secteur dispose des moyens nécessaires pour répondre aux demandes prioritaires des personnes âgées, handicapées et précarisées ».

Même le secteur environnemental tire la sonnette d'alarme : « A l'heure où les enjeux environnementaux sont essentiels, il est difficilement concevable que le secteur associatif environnemental soit contraint de revoir son action à la baisse », souligne Inter-Environnement Wallonie.

A noter que l'ensemble de ces acteurs de la société civile se disent « conscients de l'effort bud-

gétaire à accomplir et prêts à y contribuer ». Mais toute mesure d'économie risque de les fragiliser, notamment sur l'emploi, qui représente 85 % des subventions reçues dans le monde environnemental, par exemple. ■

ERIC DEFFET

EN CHIFFRES

650 millions d'économies

► **Le déficit.** Il est généralement estimé à 1,1 milliard pour 2015. Rappel : le budget initial 2014 présentait un boni de 86 millions.

► **Les causes du déficit.** Pour l'essentiel, des impondérables sur lesquels les deux gouvernements successifs ont eu peu de prise :

croissance à la baisse, rentrées fiscales décevantes, mais surtout requalification de l'action publique par l'Europe (570 millions) et effort d'assainissement de l'Etat belge (335 millions).

► **L'équilibre.** Dans ces conditions, impossible à atteindre dès 2015. L'objectif fixé : 2018. Avec un déficit « toléré » de 450 millions l'année prochaine.

► **Les économies.** Elles sont à l'étude ce week-end. La somme à dégager (à confir-

mer) avoisine les 650 millions. La moitié (335 millions) s'obtiendrait par le lissage de nombreux investissements. Le solde serait obtenu par des économies linéaires : non-remplacement de quatre agents sur cinq, réduction des subventions (voir ci-contre), diminution des moyens des par régionaux comme le Forem ou les TEC, baisse de budgets de fonctionnement et de communication...

E.D.

BUS

Possible hausse des prix aux TEC

Les TEC wallons ignorent encore à quelle sauce on va être mangé, mais les scénarios sont prêts. Comme les autres organismes d'intérêt public, la société des transports en commun doit se serrer la ceinture ; 12 millions en 2015 annonçait *l'Echo*. « On ne le saura qu'au terme des travaux budgétaires », dit-on. Et c'est à ce moment-là qu'on optera pour l'« une ou l'autre mesure. Dans la colonne économies : une possible réduction de l'offre sur les lignes les moins fréquentées. « Il faudra voir les endroits où le taux de couverture est trop faible... tout en restant imaginaire ». Au chapitre recettes : augmentation éventuelle des tarifs. Cela pourrait prendre place au moment du passage à la télé-billetique, à la mi-2015. Le coût des billets achetés à bord serait augmenté. Mais cela pourrait aussi toucher, en février 2015, tout ou partie des autres tarifs.